



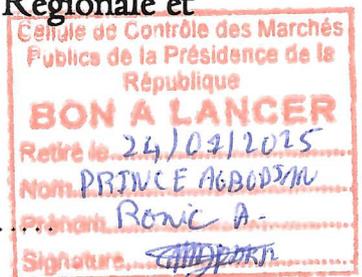
**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CABINET POUR L'EVALUATION DES AGENTS DANS LES UNITES
DECONCENTREES DE L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES
PERSONNES (ANIP)**

Pays : République du Bénin

**Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et
l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)**

Numéro du Don : Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence : BJ-WURI - BENIN-46585I-CS-CQS du 03/02/25



**Intitulé de la Mission : AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CABINET POUR L'EVALUATION DES AGENTS DANS LES UNITES DECONCENTREES DE L'AGENCE
NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES (ANIP)**

N° de référence : BJ-WURI - BENIN-46585I-CS-CQS du 03/02/25

- 1- Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
- 2- La mission du cabinet vise à mesurer les compétences techniques, les aptitudes personnelles et la moralité des candidats ; elle vise également à garantir que les agents recrutés répondent aux normes éthiques et professionnelles de l'agence et possèdent les qualités relationnelles nécessaires pour offrir un support efficace et courtois aux citoyens. ✕





De façon spécifique, il s'agira de :

- Concevoir et administrer des tests spécifiques pour évaluer les compétences et aptitudes des candidats aux postes d'agents d'enrôlement.
 - Évaluer les compétences techniques et personnelles des candidats, incluant la maîtrise des outils informatiques et des procédures administratives.
 - Mesurer les compétences en service client et en communication, pour garantir que les candidats ont les aptitudes relationnelles et le sens de la courtoisie nécessaires dans l'interaction avec les citoyens.
 - Effectuer des tests spécifiques pour évaluer les compétences en orthographe (dictée), en calcul, en aptitudes psychotechniques, ainsi que l'éthique et le respect de la confidentialité.
 - Organiser un exercice pratique de saisie de données où les candidats rempliront, dans un temps limité, des informations issues de formulaires sur une application informatique.
 - Fournir un rapport d'évaluation complet pour chaque candidat, avec des recommandations basées sur leurs résultats aux différents tests.
- 3- La mission d'évaluation des agents dans les unités déconcentrées de l'ANIP devra être assurée dans un délai de 4 semaines, incluant la conception des tests, l'évaluation des candidats, et la remise du rapport final, ceci, à compter de la date de notification de l'ordre de service, après la signature du contrat.
- 4- Le Coordonnateur National du Projet WURI BENIN, représentant l'Autorité Contractante, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les consultants (cabinets/firmes) admissibles à présenter leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus.
- 5- A ce titre, les cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :
- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
 - Le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices

et domaines d'activité ;

- Les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne fin d'exécution).
- 6- Le cabinet sera sélectionné par la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications de Consultant (QC) » décrite au paragraphe 7.II du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale en date de septembre 2023. **A l'issue de l'évaluation des références, le consultant ayant présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission, sera invité à soumettre des propositions technique et financière puis à négocier le contrat.**
- 7- L'attention des cabinets intéressés est attirée sur les paragraphes 3.I4, 3.I6 et 3.I7 de la Section III du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale, qui décrivent la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts.
- 8- Les cabinets peuvent s'associer avec d'autres cabinets sous forme de groupement de firmes ou d'un accord de sous-traitance en vue du renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat.
- 9- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies), portant la mention « **MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'EVALUATION DES AGENTS DANS LES UNITES DECONCENTREES DE L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES (ANIP)** » doivent être déposées au plus tard le 21/02/2025 à **10 heures 00 minute** (heure de Cotonou) à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat du Projet WURI, sis dans la rue de Golden Tulip à 150 m de la plage Obama Beach, Cotonou, République du Bénin, téléphone : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email contact@wuri-benin.org

Et l'ouverture des plis aura lieu à la même adresse, le même jour, soit le 21/02/2025 à **10 heures 30 minute** (heure de Cotonou).



IO- Les consultants peuvent avoir plus d'informations au **Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI BENIN** ayant son siège à Cotonou, rue de Golden Tulip, 150 m de la plage Obama Beach Tél : 91 51 10 10, e-mail : contact@wuri-benin.org tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

II- Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères/Sous-critères	Note sur 100
I	Qualifications générales du consultant	35
I.1	Être un cabinet de recrutement et/ou de formation et/ou d'évaluation de ressources humaines et le justifier par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce	10
I.2	Prouver par une attestation de bonne fin d'exécution, d'une connaissance approfondie des standards éthiques et des exigences de confidentialité dans le secteur du numérique et de la protection des données	25
2	Expériences spécifiques du Consultant	65
2.1	Disposer d'une expérience avérée dans l'évaluation de compétences techniques et psychotechniques pour des postes administratifs et techniques et de support client et la prouver par une attestation de bonne fin d'exécution	25
2.2	Démontrer une expertise en psychologie du travail pour l'analyse des tests de moralité et de valeurs éthiques des candidats et la prouver par une attestation de bonne fin d'exécution	20
2.3	Prouver par une attestation de bonne fin d'exécution de compétences en conception de tests et en administration de processus d'évaluation informatique	20

NB :



- En cas de groupement, au moins un des consultants doit être spécialisé dans les domaines du recrutement et/ou de la formation et/ou d'évaluation de ressources humaines;
- En cas d'égalité du nombre total de points, le cabinet ou groupement de cabinets ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié. *W*

Cotonou, le03/02/25.....

Ahe

Dr Jean AHOLOU
Coordonnateur National du projet



BON A LANCER
CCMP/PR